

Cahier de doléances du Tiers État de Maurepas (Yvelines)

Cahier des doléances et vœux des habitants de la paroisse de Maurepas.

Les habitants de la paroisse de Maurepas déclarent s'en rapporter au cahier des habitants de la ville et paroisse de Neauphle-le-Château chef-lieu du comté de Pont-Chartrain dont ils ressortissent pour la justice, et désirent qu'il y soit établi un bailliage royal et plusieurs juges, et que les affaires s'y terminent au souverain jusqu'à 1200 livres et au-dessus, sauf l'appel du parlement, où il ne soit question que du bien ou mal jugé.

Certifié et paraphé, au désir du règlement, par nous, avocat en parlement faisant les fonctions de M. le bailli de Maurepas, ce 15 avril 1789.